

Rif et Villes Impériales

Descriptif

Cette randonnée entre nature et culture nous plonge dans le patrimoine archéologique et historique du Maroc depuis la cité de Volubilis, une des merveilles romaines, la ville sainte de Moulay Idriss et les villes impériales de Fès et de Meknès. Nous découvrons de magnifiques vestiges romains, la vieille médina avec ses métiers traditionnels, une diversité de monuments et de traditions, dans des paysages variés de moyenne- montagne, de forêts et champs d'oliviers.

Chevaux barbes-arabes entiers rôdés à la randonnée et sélectionnés sur leur mental et leur endurance. Nuits en bivouac. Cuisine traditionnelle berbère délicieuse et variée.



Programme



Jour 1 : vol vers Fès (à votre charge), accueil à l'aéroport et transfert vers la ville de Meknès. Découverte des monuments de Meknès, une des grandes villes impériales du royaume, fondée par le sultan alaouite Moulay Ismail (porte Bab Mansour, médina, medersa, mausolée de Moulay Ismail, artisanat...) Nuit à l'hôtel.

Jour 2 : court transfert au point de départ de la randonnée. Première étape à cheval à travers les collines en direction des montagnes du rif de Zerhoun. Après le pique-nique nous chevauchons à travers des terres cultivées jusqu'à Volubilis. Notre journée se termine par la visite guidée du sublime site archéologique de Volubilis qui détient les vestiges romains les plus importants du Maroc. Nuit en hôtel.



Jour 3 : après la visite de Moulay Idriss, haut-lieu de pèlerinage, nous chevauchons en direction du djebel Zerhoun. Nous empruntons des chemins de montagne à travers des terres agricoles, avant de disparaître dans une belle forêt de pins, où nous pique-niquons. Nous descendons vers le village de Moussaoua, puis à travers champs nous rejoignons une piste forestière jusqu'au bivouac en haut de la montagne. Durant la journée, panoramas sur la plaine de Sais, Meknès, Fès et les contreforts du Moyen-Atlas.

Jour 4 : nous engageons une grande descente à travers une forêt de pins, puis nous surplombons des villages entourés de champs de céréales. Nous suivons notre sentier à flanc de montagne jusqu'au beau village d'Ait Hassain. Halte à la sortie du village. Nous continuons notre descente jusqu'à l'oued Nja. Après la traversée, nous chevauchons en direction du lac Sidi Chahed. Bivouac à proximité du lac.

Jour 5 : nous commençons notre journée par une petite montée, avant de descendre à nouveau vers la vallée de l'oued Mekkis, une rivière qui prend sa source qui se jette dans l'oued Sebou qui finit sa course dans l'Atlantique vers Kenitra. Pique-nique au bord de la vallée. Dans l'après-midi nous rejoignons une autre vallée caractérisée par ses eaux salées. Bivouac à proximité du village d'Oulad Abbou.

Jour 6 : nous pénétrons dans la vallée de l'oued Mellah, traversée par un fleuve d'eau salée, dans un paysage donc stérile. La chevauchée se poursuit à travers de petits villages par des pistes sablonneuses jusqu'au village d'El Harra où nous pique-niquons. Petite descente pour rejoindre la vallée dans un paysage sublime dont les couleurs oscillent entre le jaune, le blanc, le rouge et le beige. Ensuite nous rejoignons notre bivouac près de Moulay Yaakoub.

Jour 7 : le lac Afnour à 1800 m d'altitude fait partie du parc national d'Ifrane, lieu d'escale important pour les oiseaux migrateurs. Notre randonnée se termine dans la forêt de cèdres d'Azrou peuplée de singes magots ou macaques berbères. Transfert retour vers Fès. Nuit à l'hôtel.

Jour 8 : transfert à l'aéroport de Fès pour le vol de retour.



Départ	Retour	Prix hors vols
19.09.2027	26.09.2027	1 550 €
3.10.2027	10.10.2027	1 550 €

Langue	Confort
Français	Baroud

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante, 3 nuits en hôtel et 4 nuits en tentes pour 2 personnes. Cuisine traditionnelle berbère délicieuse et variée. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg, tout supplément facturé par la compagnie aérienne étant à votre charge.

Paquetage conseillé : sac de couchage très chaud, 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, trousse de toilette, serviette de toilette, lingettes parfumées, papier toilette, crème solaire, lampe électrique frontale, couteau de poche (impérativement dans le bagage de soute), gourde, appareil photo.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Fès, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : août 18-35°, septembre 16-30°, octobre 13-26°, novembre 8-20°.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, un passeport en cours de validité est nécessaire.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les transferts, deux nuits d'hôtel en chambres doubles, les hébergements en tentes, tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas les billets d'avion, l'assurance multi-risques, les pourboires, les dépenses personnelles, le déjeuner du jour 8 en cas de départ dans l'après-midi.

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 2 cavaliers, pour un maximum de 10 cavaliers.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 100 à 300 dirhams (10 à 30 €) par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Le poids maximum pour cette randonnée est de 85 kg.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : CB sur le site Internet, virement interbancaire ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix de la randonnée hors vols, plus la partie non-remboursable du billet d'avion.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

